

De la gaîté en médecine

Autor(en): **Varigny, G. de**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1894)**

Heft 39

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194494>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

poussent la loi. Les scrutateurs des deux partis sont aux portes et comptent.

De la sorte, ceux-là seuls votent qui ont assisté aux débats. Il n'existe pas de quorum; tant pis pour les absents qui ne remplissent pas leur devoir.

Un scrutin est irrévocablement acquis et ne peut jamais se recommencer, et on prétend que, pour aller fumer une cigarette, un député prie son collègue du parti opposé de venir avec lui à la buvette afin que la majorité ne soit pas changée.

Cette dernière particularité nous rappelle un fait semblable raconté dans les *Mélanges vaudois* :

« Jean Muret, disait L. Favrat, avait conçu l'idée de composer un herbier helvétique. Jusqu'en 1862, la botanique avait dû compter avec les devoirs de l'homme d'Etat, mais dès lors il s'y livra tout entier, sans toutefois négliger ses devoirs de citoyen et sans manquer un seul scrutin, sauf une seule fois qu'il s'arrangea avec le professeur Rambert, qui, dans le cas particulier, était d'une opinion contraire, et ils ne votèrent ni l'un ni l'autre, ce qui ne changea rien au résultat. »

Dein lo train.

Lo père Tique étai on tot mûlin; et ne lâi fasâi rein dè passâ po on toupin po essiye d'espargni caquîes centimes.

On iadzo que l'étâi z'u ein tsemin dè fai avoué son valet et sa felhie, lâo dit ein arveint à la gâra dè l'atteindrè on momeint, tandi que va queri lè cartès âo guintset. Lâi ein faillâi trâi: iena por li, iena po son luron, on gaillâ dè treintè-cin ans et l'autro po la pernetta, qu'avâi quarante ans.

Quand lè z'a et que lo trein est quie, l'eintront ti trâi dein on vouagon, et route! quand lo subliet a sielliâ, l'ont modâ.

On momeint après, cé dâo tsemin dè fai que pècè lè cartès, arrevè, et lo père Tique, qu'avâi lè trâi beliets dein sa catsetta dè gilet, lè so et lè lâi baillè.

Lo controleu preind cliiâo cartès; mâ quand lè vâo pèci, ye fâ âo vilhio:

— Qu'est-te que cein vâo derè què cliiâo demi-pliacès? c'est dâi cartès pò dâi z'einfants.

— Eh bin, repond Tique, cein n'est-te pas mè dou z'einfants! vouâiquie mon valet Samuïet et ma felhie Marienne. Demandâ à quoui vo voudrà!

— Ne dio pas lo contréro, fâ l'hommo dâo trein; mâ y'a trâo grandteimps que l'ont bosi dè têtâ po allâ po demi-pliace.

Et lo père Tique a du, bon grâ, mau grâ, aboulâ dè la mounia po lo restant.

Ein voïadzo.

Pécet étai plien dè dettès coumeint on tsin dè pudzès; mâ ne sè cassâvè pas la

têta po tot cein. Portant quand per hazâ reincontrâvè cauquon à quoui dévessâi, n'étâi pas tant à se n'èse, et quand poivè sè reveri dévant que l'autro l'aussè vu, l'avâi vito fé demi-tou.

On iadzo que l'étâi pè l'hôtô, vouâiquie qu'on vint senailli à sa porta, et coumeint sè peinsâvè qu'on lâi vegnâi reccliamâ dè la mounia, ye fâ à sa serveinta qu'allâvè repondrè:

— Dîtès que ne su pas quie et que su parti ein voïadzo.

La serveinta, qu'étâi 'na brava felhie, bin compliéseinta, mâ que n'avâi pas einveintâ la pudra, va âovri la porta:

— Monsu Pécet châi est te? se lâi fâ lo gaillâ qu'avâi teri la senaillè.

— Na, ne châi est pas; l'est parti ein voïadzo.

— Et quand crâidè-vo que vâo reveni?

— Ah ma fâi, n'ein sè rein; mâ se vo volliâi atteindrè on momeint, y'âodri lo lâi demandâ.

Sous le titre: *La peur du microbe*, M. Emile Gautier publie dans le *Petit Mar-seillais* un article scientifique qu'il termine par cette anecdote qui a fait le tour de la presse, tant l'hilarité qu'elle provoque l'emporte sur le fond, d'un goût quelque peu douteux, il est vrai:

« Un pâtissier d'une grande ville de l'Est avait conquis une grande renommée pour la qualité superfine de certains de ses gâteaux. Un beau jour, il s'aperçut que le contenu de certaine fosse de la maison voisine de la sienne filtrait dans son puits et souillait son eau. Vite, un beau procès au voisin, qui est condamné à exécuter d'urgence, à ses frais, les travaux nécessaires pour assurer l'étanchéité de sa fosse, non sans avoir préalablement versé une forte somme, à titre de dommages-intérêts.

« Le pâtissier triomphait sur toute la ligne. Mais, hélas! tout n'est qu'heur et malheur, et son triomphe fut de courte durée... Les gâteaux, auparavant si recherchés, avaient *ipso facto* perdu leur saveur exquise, au point que les gourmets désertaient un à un la boutique autrefois si bien achalandée. C'eût été la ruine fatale, à brève échéance, si mon dit pâtissier n'avait eu, en désespoir de cause, la lumineuse idée de restituer, sans en rien dire à personne, l'indemnité reçue, en y ajoutant un petit supplément pour le rétablissement de la fissure. C'était donc, à n'en pas douter, l'eau contaminée qui assurait aux célèbres gâteaux leur supériorité incomparable... Mon Dieu! n'est-ce pas également aux « toxines » — c'est-à-dire aux poisons — qu'il distille que le gibier faisandé doit son fumet délicieux? »

De la gaité en médecine.

Le docteur Félix Brémont, dans le *Journal d'hygiène*, vient de donner une bien curieuse

note sur l'emploi de la gaité en médecine comme agent curatif. La lecture même de ce document, rempli d'une aimable philosophie, rentre parfaitement dans la méthode thérapeutique préconisée par ce spirituel confrère.

Soyez gais, si vous voulez guérir! déclare-t-il. Le conseil est bon et agréable à suivre. De plus, les exemples que cite le docteur Brémont sont amusants et convainquants.

Le rire est, paraît-il, un remède excellent dans la goutte et la pleurésie. On l'a observé exactement pour ce dernier cas, dans le service du docteur Thomas, médecin-professeur de la marine; l'air rejeté par le rire vers les extrémités terminales des bronches force peu à peu les alvéoles à se déplier, et cela évite au patient les douloureux étouffements.

Au temps de Henri IV, le duc d'Angoulême de l'époque, se trouvait rongé par la fièvre. Son secrétaire et son intendant, tous deux sexagénaires, assistés d'un vieux capitaine des gardes, tous trois personnages graves et sérieux, se présentèrent inopinément à lui, revêtus de costumes étranges, en faisant d'horribles grimaces. Le duc rit aux larmes et saigna du nez; il fut guéri presque immédiatement.

Démocrite, avant le secrétaire du duc d'Angoulême, guérissait d'ailleurs les coliques néphrétiques et la sciatique avec un air de flûte.

Descuret rapporte que le rire, en accélérant la circulation du sang et en secouant les muscles, accélère la guérison des blessures faites à l'arme blanche.

Nous ne sommes pas au bout de cette hilarante thérapeutique.

Un pêcheur avait, par une regrettable inadvertance, avalé un hameçon qui se trouvait fixé dans sa gorge; il s'était pris à la ligne lui-même. Que fit le praticien chargé d'extirper ce corps étranger? Il chatouilla avec un onguent le périmètre du patient; celui-ci, pris d'un fou rire, cracha son hameçon.

Richerand déclare avoir vu se vider, dans les secousses d'un rire provoqué au moment opportun, le contenu d'un abcès par congestion, fort mal placé dans la région lombaire d'un malade.

Barthez cite un cas analogue chez un de ses malades à la suite d'un rire inextinguible provoqué par la lecture d'un « ouvrage plaisant. »

Nous ne suivrons pas le docteur Brémont dans les différents exemples analogues qu'il énumère. Mais on ne saurait trop recommander vivement avec lui, à tous les intéressés, d'employer la gaité comme souverain remède. Ce remède est courant. On l'a sous la main à bon marché, en évitant la société des pronostiqueurs sinistres, prophètes de malheurs, des colporteurs de mauvaises nouvelles, de médisances, de calomnies et autres documents empoisonnés.

Il faut retenir aussi l'utilité reconnue par la science de ne pas se livrer à la lecture des livres ennuyeux et de rechercher d'une façon méthodique, dans l'étonnante reproduction littéraire actuelle, les « ouvrages plaisants. » Le livre sinistre et décourageant doit avoir en effet, contribué, dans une large mesure, aux accidents survenus dans la santé publique; peut-être pourrait-on mettre équitablement sur son compte les fléaux de la névrose et de l'influenza.

Mais le rire nous en guérira, n'en doutons pas, puisqu'il guérit déjà la goutte, la fièvre

et les coups d'épée. Il faut y croire et le pratiquer.

G. de VARIGNY.

M^{lle} d'Angeville.

Sous le titre: *Dans la montagne*, le *Petit Parisien* publie un article fort intéressant. Après quelques réflexions sur les nombreux accidents de montagne qu'on a à déplorer chaque année, il rappelle comme suit les curieuses circonstances dans lesquelles se firent les premières ascensions du Mont-Blanc et du Cervin. Un grand nombre de Lausannois, vivant encore, ont connu M^{lle} d'Angeville, dont il est ici question.

Mais ne croyez pas que ces drames de la montagne arrêtaient la cohue des touristes qui, chaque année, se précipite vers elle. Ils la rendent plus fameuse, tout simplement. Ils donnent un frisson de plus aux escalades nouvelles. De hardis aventuriers s'empressent d'aller affronter les mêmes dangers et sonder d'un œil froid les mêmes profondeurs terribles.

Notre Mont-Blanc, où les accidents sont peu fréquents et que les femmes gravissent aujourd'hui assez aisément, est réellement éclipsé par le Cervin depuis que celui-ci, réputé longtemps inaccessible, est devenu dans le monde du tourisme, le tentateur par excellence. Il y a un observatoire installé au sommet du Mont-Blanc, il y a des chemins tracés le long de ses flancs; M. Janssens s'y est fait conduire en traîneau. Voilà de grosses tares pour une cime. Si l'on continue à faciliter l'accès de ses glaciers, si l'on ne laisse pas quelques bons précipices sans garde-fous, les alpinistes finiront par s'en éloigner. Il ne restera plus qu'à y établir un funiculaire.

Pourtant, ce n'était pas peu de chose, jadis, d'avoir escaladé le Mont-Blanc. Saussure doit à son ascension une bonne part, la meilleure peut-être, de sa réputation. Je me souviens d'avoir rencontré dans un hôtel de Lausanne la bonne M^{lle} d'Angeville, qui fut la première Française que tenta la grande escalade. C'était une petite vieille à la figure ratatinée entourée de cheveux en tire-bouchon d'une blancheur éclatante. Songez donc! Elle avait gravi le Mont-Blanc vers 1840!

Toute sa vie, depuis cette époque, fut prise, accaparée par ce souvenir. Elle ne faisait pas un pas sans qu'on murmurât autour d'elle: «Voici la célèbre Henriette d'Angeville, qui a fait l'ascension du Mont-Blanc.» Elle-même vécut de cette gloire. Elle ne se séparait jamais d'un petit volume qui renfermait l'article que lui avait consacré M^{me} de Girardin, et le plus grand plaisir qu'on pût lui causer c'était de le lire, cet article, de commenter cette *Lettre parisienne*, que celle qu'on appelait «la dixième Muse», l'adorable Delphine, l'exquis «vicomte de Launay», avait écrite à propos de l'ascension miraculeuse qui effaçait tous les travaux d'Hercule.

Un jour, un lundi, tout Paris s'était occupé de ce fait extraordinaire; il avait célébré le courage de l'héroïne; tous les salons du faubourg n'avaient plus parlé que d'elle. Oh! le Mont-Blanc sous Louis-Philippe et sa Majesté sarde! Personne n'y allait comme

aujourd'hui. Chamonix était un faubourg presque ignoré que hantaient à peine de loin en loin quelques Anglais. L'alpinisme n'était pas inventé. Nul ne se souciait d'explorer un désert défendu par des glaces éternelles et des précipices sans fond.

C'était le temps où Alexandre Dumas découvrait la Suisse et savourait des biftecks d'ours, où Tœpffer faisait des voyages en zigzag au fond des vallées savoyardes.

L'aventure de M^{lle} d'Angeville fit certes beaucoup pour la renommée du Mont-Blanc. On se familiarisa avec le danger, on voulut imiter la courageuse femme. La belle cime blanche au profil napoléonien, attira de plus en plus les voyageurs. Mais y a-t-il un succès que rien ne trouble? Le Cervin jalouxa bientôt le Mont-Blanc. Pour jouer un bon tour à la montagne rivale, il se laissa escalader un jour de juillet, et comme c'était un treize, pour ne pas manquer à un usage reçu, il écabouilla quelques-uns des ascensionnistes. Le guide Croz fut du nombre. N'était-il pas de Chamonix?

Dans cette catastrophe, qui servit d'ailleurs la gloire du Cervin, un guide de Zermatt, accroché, fou de terreur, au rocher où s'était passé le drame, eut un mot bizarre qu'il ne cessait de répéter: «Chamonix! Oh! que va dire Chamonix?»

C'était encore la rivalité de Chamonix et de Zermatt qui s'affirmait. Mais pourquoi diable aussi le guide français allait-il chasser sur les terres d'autrui?

Dès lors, le Cervin attira la foule des touristes. Une bonne part de la clientèle du Mont-Blanc se dirigea vers cette immense pyramide de granit qui s'entoura aussitôt de grands hôtels. Il faut voir, à Zermatt, des hauteurs du Gorner, le curieux spectacle que présentent les équipes constamment renouvelées des alpinistes anglais. Par petites escouades, ils se dirigent vers les cols et vers les cimes, marchent à la file indienne, à dix pas les uns des autres, une corde les attachant tous, le guide en tête sondant la neige à l'aide de son bâton ferré.

Puis, c'est l'escalade, lente, coupée de repos, le pique-nique de l'arrivée, les dangers de la descente. Des hôtels, toutes les longues-vues sont braquées sur les parois perpendiculaires du pic, où se glisse la petite grappe humaine suspendue à deux mille mètres au-dessus du glacier, dont les crevasses ne rendent jamais les cadavres qu'elles engloutissent. Si le retour des ascensionnistes tarde, l'inquiétude grandit; on pressent qu'un drame a eu lieu; des équipes de sauveteurs sont recrutées dans le village; les conversations des salons languissent sous l'anxiété.

Et cependant cette alerte n'arrête nullement les préparatifs de l'ascension qui se fera le lendemain: elle les avive au contraire et donne même une expression de joie féroce au visage des clubmen qui vont affronter le même péril.

PONTARMÉ

Le grand village.

M. Philippe Godet vient de publier, dans la *Bibliothèque universelle* de septembre, un article qu'on lit avec grand plaisir; c'est l'analyse d'un livre tout

récent, dû à la plume de divers collaborateurs, et qui a pour titre: *La Chaux-de-Fonds, son passé et son présent*.

Ce travail nous fait assister au développement successif de l'industrie dans les montagnes neuchâteloises et de tous les progrès qui y ont été réalisés dans un espace de temps relativement court, et notamment à la Chaux-de-Fonds, ce «grand village» comptant aujourd'hui trente mille habitants, et qui n'en avait guère plus de trois à quatre mille il y a un siècle.

Il y a là des pages tout particulièrement intéressantes, auxquelles nous nous permettons d'emprunter les quelques détails qui suivent:

«Au nombre des bienfaiteurs dont les montagnes neuchâteloises sont redevables de leur prospérité, citons Daniel Jeanrichard, dont le Locle a consacré la mémoire en lui érigeant une statue. L'histoire de ce jeune ouvrier forgeron, père d'une grande industrie, est jolie comme une légende, et vraie pourtant.

» Un maquignon en passage à la Sagne, remarquant l'habileté de ce garçon de quinze ans, lui confia sa montre, achetée à Londres, et qui s'était dérangée pendant le voyage. Jeanrichard ne se contenta pas de réparer la frêle machine; il se mit en tête d'en établir une pareille, et il y parvint au bout de plusieurs mois, après de patients efforts, et après avoir lui-même fabriqué les outils nécessaires. Cet autodidacte transporta plus tard son modeste établissement au Locle, où il mourut en 1741. Il laissait cinq fils, tous horlogers, et deux habiles élèves, les frères Jacob et Isaac Brandt, qui allèrent se fixer à la Chaux-de-Fonds.»

Au point de vue de la prospérité de la Chaux-de-Fonds, il est un sujet qui prime tous les autres, c'est l'alimentation d'eau. Voici ce qu'en dit l'ouvrage que nous citons:

«Il viendra certainement un jour où l'on se demandera comment une cité considérable, adonnée à une importante industrie, a pu subsister, grandir, se développer avec une rapidité exceptionnelle, jusqu'à compter plus de 25,000 habitants, sans posséder d'autre eau que celle du ciel, recueillie dans de vastes citernes. C'est pourtant ainsi que la Chaux-de-Fonds a vécu pendant des siècles. En Suisse, pays des torrents et des sources, une ville sans fontaines est un paradoxe: tel est, à la réserve d'une fontaine sur la place de l'Hôtel-de-Ville, le spectacle que la Chaux-de-Fonds présentait jusqu'à ces dernières années.

» On avait beau soigner la construction des citernes (désignées sous le nom de «cuves»), veiller à les maintenir propres: l'eau recueillait inévitablement des matières organiques. Il eût